



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 Février 2018

Le 21 Février 2018 à 20 heures , les membres du Conseil Municipal légalement convoqués , se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi , sous la présidence de M. DATTÉE Pierre, Maire.

Présents : M. DATTÉE Pierre, Maire, Mmes : COLLÉAUX Jeannine, LE POGAM Annie, MOYER Chantal, MM : CHEVALLIER Vincent, DANTON Jérémie, DELFOSSE Dominique, LEMAIRE Gwénaël, MARTINEZ Christophe, MORTREUIL Frédéric, PINET Yves, VERGEON Laurent.

Excusé ayant donné procuration : M. CROSNIER Michel à M. DELFOSSE Dominique

Absente : Mme FAURIAT Corinne

Secrétaire de séance : M. CHEVALLIER Vincent

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.

- Groupe Benard, achat d'un panier à couverts, d'un panier à verres, d'un panier à assiettes d'un montant de 168,47 €TTC.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2018

Le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

002/2018 - Approbation des comptes de gestion 2017 du receveur municipal

Le Maire expose les éléments suivants :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Trésorier pour l'année 2017,

Considérant la concordance des comptes de gestion des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement collectif retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Trésorier avec les Comptes Administratifs retraçant la comptabilité administrative tenue par le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal :

- adopte les comptes de gestion des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement collectif de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2017.

003/2018 - Approbation du compte administratif 2017 du budget de la commune

Le Maire présente au Conseil les comptes de l'exercice 2017 qui font apparaître :

En section de fonctionnement

Dépenses	416 938,17 €
Recettes	459 281,22 €
Excédent de l'exercice	42 343,05 €
Excédent antérieur	64 154,38 €
Excédent total	106 497,43 €

En section d'investissement

Dépenses	105 859,91 €
Recettes	72 951,63 €
Déficit de l'exercice	32 908,28 €
Déficit antérieur	35 806,38 €
Déficit total	68 714,66 €

Il n'y a pas de reste à réaliser.

Le Maire étant sorti, sous la présidence de M. Lemaire Gwénaél 1er Adjoint, élu Président de séance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2017 du budget général de la commune.

004/2018 - Approbation du compte administratif 2017 du budget du service de l'eau

M. Delfosse Dominique présente au Conseil les comptes de l'exercice 2017 qui font apparaître :

En section d'exploitation

Dépenses	56 153,06 €
Recettes	66 851,20 €
Excédent de l'exercice	10 698,14 €
Excédent antérieur	67 830,31 €
Excédent total	78 528,45 €

En section d'investissement

Dépenses	135 326,20 €
Recettes	53 732,77 €
Déficit de l'exercice	81 593,43 €
Excédent antérieur	42 760,46 €
Déficit total	38 832,97 €

Il n'y a pas de reste à réaliser.

Le Maire étant sorti, sous la présidence de M. Lemaire Gwénaél 1er Adjoint, élu Président de séance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2017 du budget de l'eau.

005/2018 - Approbation du compte administratif 2017 du budget du service de l'assainissement collectif

M. Delfosse Dominique présente au Conseil les comptes de l'exercice 2017 qui font apparaître :

En section d'exploitation

Dépenses	43 895,45 €
Recettes	34 512,24 €
Déficit de l'exercice	9 383,21 €
Excédent antérieur	26 394,55 €
Excédent total	17 011,34 €

En section d'investissement

Dépenses	36 161,33 €
Recettes	17 840,11 €
Déficit de l'exercice	18 321,22 €
Excédent antérieur	20 903,13 €
Excédent total	2 581,91 €

Il n'y a pas de reste à réaliser.

Le Maire étant sorti, sous la présidence de M. Lemaire Gwénaél 1er Adjoint, élu Président de séance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2017 du budget de l'assainissement collectif.

006/2018 - Affectation des résultats 2017 du budget de la commune

Le Maire indique au Conseil qu'il n'y a pas de reste à réaliser.

Le déficit de la section d'investissement à couvrir par une partie de l'excédent de fonctionnement est donc de 68 714,66 €, il propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

- à la section de fonctionnement du budget 2018, une partie de l'excédent total de fonctionnement, soit 37 782,77 €,
- à la section d'investissement 2018, l'autre partie de l'excédent total de fonctionnement, soit 68 714,66 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal affecte les résultats de l'exercice 2017 de la façon suivante :

- à la section de fonctionnement du budget 2018, une partie de l'excédent total de fonctionnement, soit 37 782,77 €,
- à la section d'investissement 2018, l'autre partie de l'excédent total de fonctionnement, soit 68 714,66 €.

007/2018 - Affectation des résultats 2017 du budget du service de l'eau

Le Maire indique au Conseil qu'il n'y a pas de reste à réaliser.

Le déficit de la section d'investissement à couvrir par une partie de l'excédent d'exploitation est donc de 38 832,97 €, il propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

- à la section d'exploitation du budget 2018 une partie de l'excédent total d'exploitation soit 39 695,48 €.
- à la section d'investissement 2018 l'autre partie de l'excédent total d'exploitation soit 38 832,97 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal affecte les résultats de l'exercice 2017 de de la façon suivante :

- à la section d'exploitation du budget 2018 une partie de l'excédent total d'exploitation soit 39 695,48 €.
- à la section d'investissement 2018 l'autre partie de l'excédent total d'exploitation soit 38 832,97 €.

008/2018 - Affectation des résultats 2017 du budget du service de l'assainissement collectif

Le Maire indique au Conseil qu'il n'y a pas de reste à réaliser.

Il propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

- à la section d'exploitation du budget 2018, l'excédent total d'exploitation, soit 17 011,34 €.
- à la section d'investissement du budget 2018, l'excédent global d'investissement, soit 2 581,91 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal affecte les résultats de l'exercice 2017 de de la façon suivante :

- à la section d'exploitation du budget 2018, l'excédent total d'exploitation, soit 17 011,34 €.
- à la section d'investissement du budget 2018, l'excédent global d'investissement, soit 2 581,91 €.

009/2018 - Vote des subventions pour l'année 2018

Sur avis de la Commission des Finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer en 2018 aux associations de la commune les subventions suivantes :

Accueil de Saunay	300 €
Comité des fêtes	300 €
Coopérative scolaire	600 €
Le jardin de GÉGÉ	300 €
Anima'Jeunes	300 €

Pour un montant total de 1 800 €

Les associations les Passerelles, l'APE et Dynamic Saunay bien qu'enregistrées, ne sollicitent pas de subventions pour cette année.

Sur avis de la Commission des Finances, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer en 2018 les subventions suivantes :

Croix Rouge	100 €
Secours Populaire	100 €
Assiette Eco	250 €
ASSAD	100 €
Twirling baton	20 €
Chambre des Métiers (CFA Joué les Tours)	100 €
Amical des pêcheurs du Gault	50 €
BTP CFA Loir et Cher	50 €
Protection Civile	100 €
Provision pour séjours proposés pour des enfants de la commune	100 €

Soit un montant total de 970 €

010/2018 - Vote du taux des taxes pour 2018

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de reconduire les taux des taxes pour 2018 au même niveau qu'en 2017, soit :

- Taxe d'Habitation : 7,90 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 11,42 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 26,97 %

011/2018 - Vote du budget général 2018 de la Commune

Le budget 2018, préparé par la Commission des Finances, s'équilibre :

- en section de fonctionnement à la somme de 534 412,77 €
- en section d'investissement à la somme de 429 552,18 €

Le Maire présente la section de fonctionnement par article et la section d'investissement par article et par opération.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et vote le budget 2018 tel qu'il est présenté.

012/2018 - Vote du budget 2018 du service de l'eau

Le budget 2018, préparé par la Commission des Finances, est présenté par M. Delfosse Dominique.

Il s'équilibre :

- en section d'exploitation à la somme de 107 696,48 €
- en section d'investissement à la somme de 51 702,09 €.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve et vote le budget 2018 tel qu'il est présenté.

013/2018 - Vote du budget 2018 du service de l'assainissement collectif

Le budget 2018, préparé par la Commission des Finances, est présenté par M. Delfosse Dominique.

Il s'équilibre :

- en section d'exploitation à la somme de 67 913,88 €
- en section d'investissement à la somme de 21 209,37 €.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve et vote le budget 2018 tel qu'il est présenté.

014/2018 - Avis sur le projet de SCOT ABC

Par délibération du 29 septembre 2014, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des communautés de l'Amboisie, du Blémois et Castelrenaudais (ABC) a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Après arrêt du projet en novembre 2016, ce projet a été soumis pour avis à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et aux Personnes Publiques Associées de décembre 2016 à mars 2017. Lors de cette consultation, de nombreuses remarques ont été émises sur ce projet. Il a ainsi été décidé par le Syndicat Mixte de compléter ce projet. Différents échanges et séances de travail se sont donc tenus de mai à juillet dernier afin de reprendre et retravailler ce projet de territoire.

Par délibération du 8 janvier, le Conseil Syndical a arrêté une seconde fois le projet de révision de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Conformément à l'article L. 143-20 du Code de l'urbanisme, le président du Syndicat du SCOT a adressé pour avis à chaque commune le dossier arrêté le 8 janvier.3

Le Maire propose au Conseil Municipal de donner son avis sur ce dossier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet du Scot ABC arrêté le 8 janvier 2018 pour le Conseil Syndical du SCOT.

015/2018 - Changement d'usage du forage de la Fontaine

Le Maire rappelle au Conseil que le forage de la Fontaine a été réalisé en 1972 pour l'alimentation en eau potable de la Commune.

Compte tenu de la turbidité de son eau en période de hautes eaux, l'eau potable distribuée à Saunay est fournie en totalité par le Syndicat de la Gâtine à partir d'un forage au Cénomaniens situé sur la Commune de Saint-Nicolas-des-Motets.

Dans le cadre de la démarche de la Communauté de Communes en tant que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) il a été décidé d'utiliser le forage de la Fontaine pour le chauffage par géothermie de l'école, de l'atelier technique et de la Mairie.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le changement d'usage de ce forage.

Par 12 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de changer l'usage du forage de la Fontaine en le passant de l'alimentation en eau à la géothermie et donc de le déconnecter du réseau d'alimentation en eau potable.

Questions diverses :

- Suite à la dernière tempête, des travaux de remise en état sont nécessaires à la ferme de la commune. Un devis est en cours.
- Des ordinateurs ont été récupérés pour le coin PC à la mairie. Ceux-ci pourront être utilisés par les personnes qui n'en ont pas.
- Monsieur LECLERC demande l'acquisition d'un terrain communal : refus du conseil.
- Assemblée Générale du Crédit Agricole le 13 mars 2018
- Monsieur SUBILEAU demande une limitation de vitesse au niveau de sa ferme : étude d'un panneau.
- Conseil d'école du 19 février 2018 :
 - o Prévision d'acquisition de tapis de sport dans l'attente d'un aménagement sous l'estrade.
 - o Remise en état de la sonnette pour les parents d'élèves.
 - o Portes donnant sur la cours ferment mal : prévision d'une remise en état.
 - o Problème de chasse d'eau.
 - o Un store est cassé : A remplacer.
 - o Besoin de rangement.
 - o Demande de remplacement de chaises.
 - o Cantine : Le double service est un plus.
 - o Rentré 2018-2019 : Le nombre d'élève étant stable, il ne devrait pas avoir de suppression de classe.
 - o 19 juin 2018 : Kermesse avec l'APE de 14H30 à 16H30
Spectacle de l'école à partir de 17H15 Salle des Loisirs.
 - o Eco école : Porte ouverte le 24 avril 2018.
 - o Piscine pour les élèves du 3 avril au 19 juin.
- Fête du cinquantenaire du judo le 26 mars 2018.
- Réunion du SIEIL le 22 mars 2018.
- Un audit sur le réseau assainissement est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22:30

Date de la prochaine séance du Conseil Municipal les vendredi 23 mars 2018, vendredi 20 avril 2018, vendredi 18 mai 2018, vendredi 22 juin 2018 et vendredi 20 juillet 2018 .